Communiqués et discours

Communiqués

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
CNW Code 01 + HEBDOS
HEBBIL

Consultation publique sur les caméras de surveillance
La Commission d'accès à l'information présente un résumé des mémoires

Québec, le 14 novembre 2003 - La Commission d'accès à l'information a compilé sous forme de **recueil les résumés des mémoires** déposés par les participants à la Consultation publique sur l'utilisation des caméras de surveillance par des organismes publics dans les lieux publics. Il est accessible sur le site Internet de la Commission (**www.cai.gouv.qc.ca**).

Ce recueil de résumés permettra aux intéressés par la question des caméras de surveillance de repérer rapidement la teneur principale des recommandations et opinions exprimées par les participants.

M^{e} Michel Laporte, commissaire et responsable de la Consultation publique à la Commission, mentionne que les résumés décrivent dans le respect le plus fidèle les idées des participants, sans toutefois citer intégralement les propos de ces derniers.

La Consultation publique sur l'utilisation des caméras de surveillance par des organismes publics dans les lieux publics a eu lieu les 22, 23 et 25 septembre dernier. Depuis maintenant 10 ans, la Commission intervient ponctuellement sur la vidéosurveillance et notait l'importance de lancer un débat public sur le sujet. Ainsi, les expériences, les réflexions et les positions des participants contribueront grandement à trouver un juste équilibre entre l'utilisation de la vidéosurveillance et la protection des renseignements personnels.

Pour information :
Danielle Hawey, chef du Service des communications par intérim
Téléphone : (418) 643-2505
www.cai.gouv.qc.ca

Politique de confidentialité | Copyrights